LA COP 27, CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2022

ONU Climat infos, le 20 novembre 2022

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (la COP 27) s'est clôturée le 20 novembre sur un accord décisif visant à fournir un financement des pertes et préjudices aux pays vulnérables durement touchés par les catastrophes climatiques et établit un programme de travail sur la transition juste centré sur le dialogue social et la protection sociale

Préparé par Emmanuel Patola

Section locale 1500 du SCFP-Québec

DU 6 AU 20 NOVEMBRE 2022 À SHARM EL-SHEIKH – ÉGYPTE

Communiqué FTQ : https://ftq.qc.ca/la-ftq-a-la-cop-27-pour-une-transition-juste/
Dossier Monde Ouvrier : http://www.mondeouvrier.info/sujets/les_grands_dossiers/cop27/
Délégation FTQ : http://www.mondeouvrier.info/notre-delegation-a-la-cop27/
Récapitulatif des négociations : https://www.dialoguespourleclimat.com/2022-les-négos-en-bref

COP27 - 13 novembre 2022

La présence des lobbyistes de l'industrie pétrolière

Au sein de la COP27, il y a des délégué.e.s qui ont un accès plus facile à des tribunes.

L'organisation britannique « *Global Witness* » a publié un rapport constatant l'augmentation de 25% du nombre de lobbyistes de l'industrie des énergies fossiles. À Glasgow, ils étaient déjà trop nombreux et nombreuses à 503 lobbyistes. Cette année, leur rang compte 636 lobbyistes provenant de multiples délégations nationales, dont 8 du Canada. Les lobbyistes des énergies fossiles travaillent à rendre les procédés chaotiques. Il y a des gens ici qui ont intérêt à ce que les COP soient un échec.

Le Canada se justifie en rappelant que sous un régime démocratique, la parole de tous et toutes doit être entendue et qu'ils ne peuvent interdire la présence de l'industrie des énergies fossiles. Sans vouloir leur interdire l'accès, les associations syndicales et de défense des droits exigent que la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques adopte une définition claire de « conflit d'intérêts » et nous espérons pouvoir forcer ces lobbyistes à s'identifier pour mettre en lumière leur tentative d'écoblanchiment.

Notre délégation a demandé au ministre de l'Environnement du Canada, Steven Guilbault, d'appuyer nos démarches pour définir ce qu'est un conflit d'intérêts. Nous attendons toujours un engagement de sa part.

Ci-après, la lettre en anglais au nom d'organisations, dont le SCFP-Québec, au ministre de l'Environnement du Canada, Steven Guilbeault : *Sortons les pollueurs du pavillon du Canada* de « *Environnemental Defence* ».

Open Letter to Canada's Environment Minister Steven Guilbeault: Kick Polluters out of the Canada Pavilion

November 9, 2022

Dear Minister Guilbeault

CC. Francis Pigeon, Executive Director - Canada Pavilion at COP27

Re: Kick polluters out of the Canada Pavilion

Civil society organizations are concerned about oil, gas and petrochemical companies being given event space at the first-ever COP Canada Pavilion. **We are formally requesting that the Canada Pavilion cancel the Nov. 11 Pathways Alliance Event and all events featuring participation by oil, gas or petrochemical companies.**

Industries aligned with climate action are welcomed in event programming, and there are many of these companies present at COP27. However, oil and gas companies, like those active within the Pathways Alliance, have been the biggest obstacle to climate action — both at COP and back in Canada, and for decades now have made their fortunes while millions around the world suffer the tragedies of climate impacts.

Oil and gas companies are touting themselves as climate leaders, while in fact their activities continue to erode the rights and negatively impact the health and culture of Indigenous communities, notably through trillions of liters of toxic waste stored in tailings "ponds." Companies keep pointing to carbon capture and storage — despite the technology's decades-long track record of underperformance and failure. And even if the technology did work, carbon capture would do nothing about the environmental harm caused to Indigenous nations at the frontlines of oil and gas extraction. Carbon capture cannot address the 80%-90% of emissions that are emitted when the oil and gas they pump out of the ground gets burned. The industry isn't interested in carbon capture to reduce emissions — it's about greenwashing its plans to continue producing fossil fuels for decades to come.

Platforming these companies at the Canada Pavilion is harmful for our global reputation. The net-zero recommendations from the UN expert body chaired by former Minister of the Environment Catherine McKenna were clear: "You cannot be a net-zero leader while continuing to build or invest in fossil fuel supply."

We call on the government of Canada and those charged with managing the Canada Pavilion to heed this call, and remove any future events featuring oil, gas, and petrochemical companies from the official Pavilion schedule of events.

Sincerely,

« *GRENN AS YOU GO* »

Conférence sur la Transition juste

« LA TRANSITION JUSTE SÉCURISE LE FUTUR ET LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES ET LEURS COMMUNAUTÉS DANS UNE TRANSITION VERS UNE ÉNERGIE FAIBLE EN CARBONE. ELLE EST BASÉE SUR UN DIALOGUE SOCIAL ENTRE LES TRAVAILLEURS, LEUR SYNDICAT, LEUR EMPLOYEUR ET LE GOUVERNEMENT. UN PLAN DE TRANSITION JUSTE FOURNI ET GARANTIT DES MEILLEURS EMPLOIS DÉCENTS, DES PROTECTIONS SOCIALES, PLUS D'OCCASIONS DE FORMATION ET PLUS DE SÉCURITÉ D'EMPLOI POUR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES AFFECTÉS PAR LE RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE ET LES POLITIQUES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. »

DÉFINITION OFFICIELLE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Comme la finance est la source de la grande majorité de ce qui motive ou empêche le changement, la finance climatique est un sujet qu'il faut aborder.

Des appels à un changement d'architecture du système mondial de la finance se font entendre de plusieurs organisations syndicales « *Trade union non gouvernemental organisation* » (TUNGO) et de certain gouvernement.

Les actions prises pour une transition juste doivent être financées et des sommes sont discutées pour qu'un mécanisme soit mis en place. Un système (dette climatique) est aussi étudié pour que les pays du sud qui subisse déjà les effets négatifs soient compensés par un fonds « *loss and damage* ». Appliquer réellement le principe de pollueur-payeur.

Le besoin de lois contre et de réglementation concernant l'écoblanchiment se fait sentir de plus en plus sérieusement. Une règlementation « net zéro » est aussi exigée par les TUNGO

Les banques et groupes financiers doivent être tenus imputables des choix d'investissement qu'ils font.

Les principes de transition de la finance n'incluent aucun concept de droit des travailleurs ni de Justice sociale.

Les principes de justice sociale, d'équité et de droits humains sont à la base des demandes des syndicats dans les revendications concernant la transition juste.

Nous devons aussi continuer de réfléchir au rôle des banques centrales pour le financement de la Transition juste.

Il y a aussi des enjeux sur le financement privé versus public. Le privé demande toujours plus de déréglementation pour accorder du financement alors qu'il nous faut justement plus de réglementation pour assurer la justice de la transition.

Ce n'est pas simple, il y a plusieurs différentes opinions sur la transition et les enjeux doivent faire l'objet de formation et d'éducation pour que les travailleurs comprennent bien le concept et qu'il ne s'agit pas de simplement fermer les industries polluantes.

Cependant, la transition juste qui inclut les travailleurs peut être mobilisatrice et nous devons nous y employer dans ce sens. Les travailleurs qui œuvrent dans les secteurs les plus polluants, tels que l'énergie fossile, comprennent généralement assez bien que des actions pour une « transition Juste » sont nécessaires et veulent effectivement en faire partie, car une transition sans les travailleurs, ça ne peut pas être juste.

Nous travaillons à pousser la définition de l'organisation international du travail (OIT) de la transition juste, qui inclut la protection et le dialogue sociale

#therearenojobsonadeadplanet

———————————————————————————————————

COP27 - 14 novembre 2022

Rencontre avec Alexandre Boulerice du Nouveau Partie Démoncratique (NPD)

Discussion sur l'importance de pérenniser le financement du transport public et d'assurer la poursuite des transferts et investissements du fédéral.

Concernant les subventions « efficaces » généreusement octroyées aux énergies fossiles, Alexandre nous confirme que les critères sont sous le contrôle du ministère des Finances. Donc pour le fédéral, ce qui est « efficace » c'est ce qui est profitable.

Discussion au sujet de l'attitude du gouvernement du Canada qui, pendant la COP, est favorable à la définition de l'OIT de la transition juste et qui de retour au Canada reste vague et change l'expression de peur que le terme transition juste soient synonymes de perte d'emplois. Au contraire, la bonne façon de nommer et définir la transition juste est plus rassurante, car elle comprend des éléments de protection sociale.

Présentement, les emplois « vert » sont mal rémunérés et non syndiqués. Il n'est pas intéressant pour un travailleur syndiqué d'une mine ou du pétrole de quitter son emploi pour un autre dans les nouvelles énergies avec un salaire insuffisant pour faire vivre une famille. Pour l'instant, dans le secteur énergie, la migration est synonyme de nivellement par le bas, désyndicalisation et privatisation.

Des pistes de solution pour le financement de la transition ont aussi été mentionnées. Ce financement ne doit pas n'être qu'une extension du régime d'assurance-emploi, mais doit comporter de vrais moyens pour former les travailleurs pour un nouvel emploi et les rémunérer pendant la formation. Il est même mentionné que c'est aux employeurs de contribuer pour former les travailleurs puisqu'ils en profitent eux aussi. Le % de contributions patronales aux formations déjà prévues pourrait être augmentée en ce sens.

———————————————————————————————————————

Rencontre Rosa Galvez

Confirmation de la définition de subventions « efficaces » de l'ONU n'est pas appliquée par le ministère de la Finance, mais il pourrait l'être. Cette définition existe et doit être sérieusement appliquée. Ce n'est actuellement pas le cas par souci d'appui politique et de recherche de toujours plus de votes.

Officieusement, **les politiciens comptent sur l'opposition populaire** (non-acceptabilité sociale) pour faire annuler plusieurs projets polluants contraires aux objectifs climatiques du Canada comme les forages en mer (TN) et les centrales nucléaires modulaires dans l'arctique malgré l'octroi de milliards de dollars en subventions.

Discussion sur la finance durable, un levier essentiel pour influencer et concrétiser des résultats durables en intégrant la connaissance des changements climatiques au cœur de la prise de décision financière.

Situation incestueuse des banques canadiennes et compagnies pétrolières au Canada. Les 7 Banques canadiennes investissent toujours plus dans le secteur d'énergie fossile alors que nous assistons à un désinvestissement record du secteur financier mondial. Les investissements dans les secteurs à forte intensité d'émissions contribuent aux incidences sur le climat qui, en raison de leur nature cumulative, irréversible et très incertaine, représentent une menace pour la stabilité du système financier.

Les compagnies d'assurances s'intéressent de plus en plus à l'enjeu « *loss and damage* », car les coûts d'indemnisation atteignent des niveaux de plus en plus hauts et la situation pour les assurés risque de devenir difficile, car les coûts sont refilés au client à travers les primes. Les travailleurs seront donc doublement impactés, en plus de leurs primes personnelles, les primes d'assurances collectives seront à la hausse ce qui va même affecter les négociations collectives.

R. Galvez nous parle aussi de « **double matérialité** » : d'un côté on finance le pétrole et de l'autre on dit vouloir se préparer aux dommages des événements climatiques…
Une position incohérente soutenue par certains fonds d'investissement et banques canadiennes.

Les accidents industriels, les urgences environnementales et les crises financières ont montré les limites de l'autoréglementation de l'industrie, il nous faut une réglementation cohérente pour avancer.

Comme les administrateurs de fonds et banques ont le profit maximal comme seul critère pour les choix d'investissement, il faut reconnaître les **changements climatiques comme un intérêt supérieur** pertinent pour toutes leurs fonctions.
———————————————————————————————————————

Rapport du Climate Change Performance Index

Selon le rapport du « *Climate Change Performance Index* » (CCPI), le Canada, bien qu'il ait progressé de trois positions dans le classement général, reste dans le groupe de pays à très faible rendement, aux côtés de l'Iran, de l'Arabie saoudite, de la Russie et d'autres.

Notre faible cote, comme toujours, est en grande partie attribuable à l'impact démesuré de la production pétrolière et gazière du Canada et à notre forte consommation d'énergie. Cette année, nous nous classons 58e sur 63 pour être les utilisateurs d'énergie les plus intensifs au monde. L'indice de consommation d'énergie du CCPI examine la façon dont nous utilisons l'énergie dans l'industrie, les transports et les bâtiments.

Par contre, nous nous débrouillons assez bien en matière de politique climatique. Une partie de la raison de notre modeste ascension dans le classement cette année par rapport à l'année dernière est due à certains de nos travaux de longue date et durement gagnés en matière de politique climatique qui commencent enfin à entrer en vigueur maintenant que les politiques sont mises en œuvre. Nous avons beaucoup de travail à faire, pour renforcer notre ambition climatique à être aligné sur les objectifs de 1,5 C de l'Accord de Paris dans tous les secteurs de l'économie, tout en centrant, en inspirant et en enchâssant les droits de la personne.

Voici le lien vers le rapport : https://ccpi.org/wp-content/uploads/CCPI-2023-Results-2.pdf

Climate Change Performance Index 2023 – Rating table

Rank	Rank change	Country	Score**
1.*	–	–	–
2.	–	–	–
3.	–	–	–
4.	0 –	Denmark	79.61
5.	0 –	Sweden	73.28
6.	3 ▲	Chile	69.54
7.	1 ▲	Morocco	67.44
8.	2 ▲	India 🔥	67.35
9.	23 ▲	Estonia	65.14
10.	-4 ▼	Norway 🔥	64.47
11.	-4 ▼	United Kingdom 🔥	63.07
12.	11 ▲	Philippines	62.75
13.	6 ▲	Netherlands	62.24
14.	2 ▲	Portugal	61.55
15.	-1 ▼	Finland	61.24
16.	-3 ▼	Germany 🔥	61.11
17.	1 ▲	Luxembourg	60.76
18.	-6 ▼	Malta	60.42
19.	3 ▲	European Union (27)	59.96
20.	1 ▲	Egypt	59.37
21.	-10 ▼	Lithuania	59.21
22.	-7 ▼	Switzerland	58.61
23.	11 ▲	Spain	58.59
24.	0 –	Greece	57.52
25.	1 ▲	Latvia	56.81
26.	1 ▲	Indonesia 🔥	54.59
27.	-2 ▼	Colombia	54.50
28.	-11 ▼	France	52.97
29.	1 ▲	Italy	52.90
30.	-1 ▼	Croatia	52.04
31.	-3 ▼	Mexico 🔥	51.77
32.	5 ▲	Austria	51.56
33.	2 ▲	New Zealand	50.55
34.	6 ▲	Slovak Republic	50.12
35.	7 ▲	Cyprus	49.39
36.	8 ▲	Bulgaria	49.15
37.	9 ▲	Ireland	48.47
38.	-5 ▼	Brazil 🔥	48.39
39.	10 ▲	Belgium	48.38
40.	3 ▲	Vietnam	48.31
41.	9 ▲	Slovenia	48.16
42.	-11 ▼	Thailand	47.23
43.	-7 ▼	Romania	47.09
44.	-5 ▼	South Africa 🔥	45.69
45.	6 ▲	Czech Republic	44.16
46.	2 ▲	Belarus	43.69
47.	-6 ▼	Turkey	43.32
48.	6 ▲	Algeria	42.26
49.	-2 ▼	Argentina	41.19
50.	-5 ▼	Japan	40.85
51.	-13 ▼	China 🔥	38.80
52.	3 ▲	United States 🔥	38.53
53.	0 –	Hungary	38.51
54.	-2 ▼	Poland 🔥	37.94
55.	4 ▲	Australia 🔥	36.26
56.	1 ▲	Malaysia	33.51
57.	1 ▲	Chinese Taipei	28.35
58.	3 ▲	Canada 🔥	26.47
59.	-3 ▼	Russian Federation 🔥	25.28
60.	0 –	Korea	24.91
61.	3 ▲	Kazakhstan 🔥	24.61
62.	1 ▲	Saudi Arabia 🔥	22.41
63.	-1 ▼	Islamic Republic of Iran 🔥	18.77

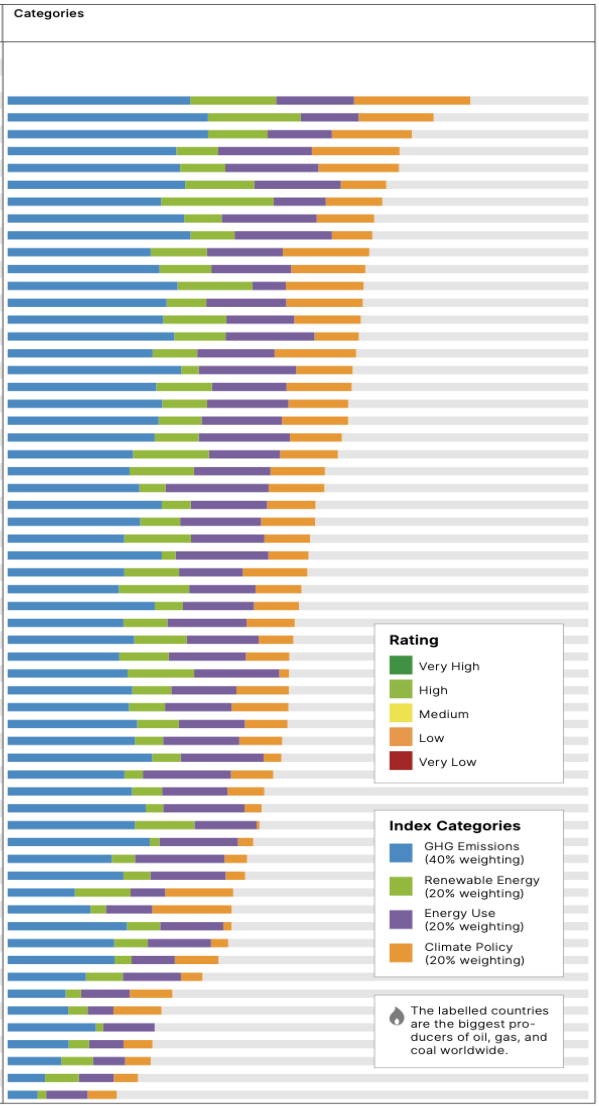

* None of the countries achieved positions one to three. No country is doing enough to prevent dangerous climate change.
** rounded

© Germanwatch 2022

COP27 - 15 novembre 2022

Avantages d'une transition équitable dans les transports : leçons apprises des chefs de file en matière de climat

Gouvernement du Québec & ZEV Community

SOPHIE VIPOND**, r**esponsable principale des affaires externes, « *Climate Group* », ouvre la rencontre.
Sont présenté, diverses initiatives mises en œuvre par les principales parties prenantes pour faire progresser une transition équitable tout en décarbonisant le secteur des transports.

En citant les réussites du Québec et de l'Écosse, l'événement diffuse leurs meilleures pratiques dans le but d'encourager d'autres gouvernements du monde entier à intégrer la transition juste à leurs processus d'élaboration des politiques. La manière d'investir et de collaborer activement avec des partenaires privés (malheureusement) et d'autres ONG pour favoriser les systèmes de transport durables est aussi abordée.

BENOIT CHARETTE**,** ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, gouvernement du Québec – ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, remercie la ZEV community. Il mentionne que le QC a adopté une loi pour la fin de la vente des véhicules à essence d'ici 2035. Le marché du travail est donc appel à changer grandement. Les travailleurs seront donc appelés à être formés. **Un groupe de travail pour la transition juste a été mis en place du côté du gouvernement du QC, l'enjeu est très important pour la suite.**

La justice du transport est aussi justice sociale. L'accès aux services, et aux déplacements est un droit qui doit être démocratisé. Les efforts en transport sont annulés par l'augmentation des autos solos toujours plus grosses. Les coûts sociaux sont 9 x plus chers en auto solo que le transport public.
- ANDRÉANNE BRAZEAU analyste politique, Équiterre

Un très bel exemple est l'Allemagne qui a abaissé ses prix pour les trains augmentant ainsi l'achalandage.
L'auto solo électrique n'est pas une solution à cause des problèmes de matériaux requis pour leur construction. La situation actuelle au QC qui ne respecte pas le Réduire, Améliorer, Transférer (RAT), mais qui commence à l'envers avec l'auto électrique personnelle qui est dans le « Transfert ».

————————————————————————————————————-

« *The United Nation Environment programme (UNEP) Emissions Gap Report* » 2022:

« *The Closing Window – Climate crisis calls for rapid transformation of* societies » présente une évaluation actualisée de l'écart entre l'orientation que nous prenons en matière d'émissions mondiales de GES et l'orientation que nous devons prendre en 2030 pour atteindre l'objectif de température de l'Accord de Paris. Le rapport de cette année souligne l'urgence de la transformation, en mettant l'accent sur les secteurs clés, les systèmes alimentaires et les systèmes financiers.

Seule une transformation systémique urgente peut éviter une catastrophe climatique.

Le rapport constate que seule une transformation à l'échelle du système peut permettre de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 : 45 % comparativement aux projections fondées sur les politiques actuellement en place pour atteindre 1,5 °C et 30 % pour 2 °C. Ce rapport présente une exploration approfondie de la façon de réaliser cette transformation, en examinant les mesures requises en matière d'approvisionnement en électricité. Les secteurs de l'industrie, des transports et du bâtiment, et les systèmes alimentaires et financiers.

- Key messages
- Executive Summary
- UN Secretary-General's video message

———————————————————————————————————-

Modélisation énergétique alignée sur l'Accord de Paris et l'ambition climatique du Canada | Protection environnementale du Canada

Les nouvelles recherches de l'Institut international du développement durable sur les scénarios énergétiques réalisables pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C et leurs conséquences pour divers secteurs afin d'éclairer les interventions politiques.

La capture du carbone est une illusion qui ne fonctionne pas réellement. C'est de l'écoblanchiment.

Il est proposé de plafonner des émissions du secteur pétrolier et gazier.

Concernant l'électricité propre, en vue de renforcer le niveau d'ambition climatique des politiques fédérales et provinciales et de fournir des lignes directrices claires aux décideurs pour qu'ils établissent leurs politiques en fonction des meilleures données scientifiques disponibles.

Également une discussion sur la façon dont les scénarios énergétiques orientent les investissements publics à l'échelle internationale et au Canada, en vue de déterminer comment les investissements du Canada à l'étranger pourraient s'aligner sur des scénarios ambitieux, conformes à l'Entente de Paris, tout en appuyant les priorités des pays en développement.

Il faut rediriger le financement des Énergies fossiles vers le solaire et l'éolien, les énergies renouvelables et les mesures d'adaptations.

Les scénarios de transitions énergétiques montrent tous que l'exploitation de nouveaux gisements est incompatible avec la limitation de la cible de 1,5 °C.
Les scénarios sélectionnés par le GIEC pour 1,5°C montrent que la production mondiale doit diminuer de 30 % d'ici 2030 et de 65 % d'ici 2050.

Les compagnies pétrolières et gazières doivent considérablement renforcer leurs objectifs zéro émission. Des rapports complets et transparents sont essentiels pour garantir la crédibilité des objectifs de réduction des émissions.

Les plans de production pour l'industrie pétrolière du Canada sont incompatibles avec l'objectif de température de l'Accord de Paris. Les politiques actuelles en place indiquent que la production de pétrole et de gaz continuera d'augmenter jusque dans les années 2040.

Ina Maria Shikongo nous explique le désastre que causent les pétrolières canadiennes qui exploitent le pétrole à la Namibie. Violation des droits humains, destruction des rares sources d'eau, destruction de la biodiversité. Écoutez les autochtones qui ont vécu des siècles sans énergie fossile. Le Canada doit tracer la voir et laisser le pétrole où il est, dans le sol.
——————————————————————————————————————-

Adaptation of Just Transition international commitment at domestic level - FTQ

OIT Just Transition Pavilion and Knowledge Hub

Conférence de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et de la FTQ

La transition juste les droits des travailleurs et le dialogue social. Le dialogue social comme condition de transition.

Les gens sont des travailleurs et les travailleurs sont des gens, les enjeux sont donc de droit de la personne, de droits des travailleurs, et de dialogue. La première étape est d'expliquer au travailleur le concept de transition juste et la suite est le dialogue social.
Les Syndicats eux-mêmes demandent au Canada de prendre les moyens pour faire la transition et sont conscients des défis.

Le représentant des employeurs du Québec mentionne que pour eux la définition de l'IOT a du sens et est globalement d'accord avec le concept, mais précise que les enjeux régionaux doivent être considérés compte tenu du contexte québécois. Les inquiétudes des employeurs se situent au niveau du financement et des connaissances requises pour la transition juste. 70% des travailleurs préfèrent travailler pour une entreprise qui a des valeurs environnementales.

L'influence de l'investissement est importante et le secteur financier québécois connaît les risques de l'inaction climatique et est donc impliqué dans le dialogue social pour arriver à avancer. Pour le Canada, c'est une autre histoire. La finance investit encore largement dans les énergies fossiles.

Le chemin pour arriver à une transition juste est de tenir compte des freins aux changements, les régions, les villages, les inquiétudes des gens. Il faut aller à la source et parler aux personnes concernées. Une loi fédérale pour assurer un dialogue social est aussi nécessaire pour le Canada.

Il faut prendre la transition juste de façon globale pour ne pas oublier les groupes qui sont impactés différemment : Femmes, autochtones, etc.

La transition juste est plus facile lorsqu'elle est fortement organisée.

————————————————————————————————————-

COP27 - 17 novembre 2022

Aucun accord en vue alors que les négociations de la COP27 entrent dans leur phase finale

Présentée comme une conférence des partis de mise en œuvre, la COP27 a vu moins d'annonces dramatiques, et s'est concentrée sur le détail des engagements précédents. Les principaux domaines de négociation ont été :

Atténuation : réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement à 1,5 degré.
Adaptation : s'adapter au changement climatique, par exemple en finançant les défenses contre les inondations.
Finances : financer la transition vers la carboneutralité.
Pertes et dommages : indemniser les pays et les communautés pour les pertes climatiques.

Pour la plupart de ces mesures, très peu de progrès ont été réalisés. Le monde doit réduire ses émissions de 45 % d'ici 2030. Actuellement, nous sommes en voie de les augmenter de 10 %, et les émissions ont atteint un sommet en 2022. En ce qui concerne le financement, les 100 milliards de dollars US par an déjà insuffisants engagés par les pays développés n'ont jamais été atteints, et une grande partie des financements disponibles a été sous forme de prêts.

Les militants syndicaux sont intervenus dans de nombreuses sessions pour insister sur la définition correcte de la transition juste comme transition réalisée par le dialogue social avec les syndicats. La directrice « *d'IndustriALL Global Union* » pour l'énergie et la transition juste, Diana Junquera Curiel, a pris la parole sur un certain nombre de panneaux pour renforcer ce point. Intervenant lors d'une table ronde avec « *Revierwen* » de et la confédération syndicale allemande DGB, Junquera a présenté l'idée d'accords de transition mondiale juste avec les entreprises, supervisés par l'ONU. Elle s'est également entretenue avec l' « international renewable energy agency » (IRENA) sur le potentiel de croissance de l'emploi dans les énergies renouvelables.

Just Transition on the ground -
Concrete examples of
how to shape the transition

COP27 - 18 novembre 2022

Le ministre de l'Environnement Steven Guilbeault a déclaré que le Canada n'accepterait pas d'inclure un libellé demandant l'élimination progressive de tous les combustibles fossiles dans l'accord final lors des pourparlers sur le climat des Nations unies de cette année en Égypte.

L'année dernière, l'accord de la conférence des Nations unies en Écosse demandait aux pays d'agir plus rapidement pour se débarrasser des centrales électriques au charbon qui ne sont pas équipées de la technologie pour capturer les émissions.

C'était la première fois qu'un pacte COP incluait une référence à la réduction de tout type d'utilisation de combustibles fossiles.

L'Inde a passé les deux dernières semaines des négociations de la COP27 à faire pression pour ajouter le pétrole et le gaz à ce paragraphe dans le pacte final de cette année.
L'Union européenne soutient l'idée tant qu'elle n'affaiblit pas le libellé sur le charbon, et les États-Unis sont d'accord tant qu'elle s'applique uniquement au pétrole et au gaz “non traité”.

Le Canada a soutenu le libellé du charbon l'année dernière, mais M. Guilbeault dit qu'il n'était pas disposé à accepter l'ajout du pétrole et du gaz.

Lors d'une conversation en tête-à-tête en Égypte jeudi avec Caroline Brouillette, responsable de la politique nationale de Climate Action Network Canada, M. Guilbeault a déclaré que le Canada se concentrait sur les réglementations et les politiques qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre, comme les réglementations sur la quantité de méthane que les producteurs de pétrole et de gaz peuvent émettre.

————————————————————————————————————-

Draft decisions 1/CP.27 and 1/CMA.4

ICI : https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Decisions_1CMA4_1COP27.pdf

Il est question de la main-d'œuvre, du dialogue social et de la protection sociale.
Notez que le mot « travailleur » n'apparaît pas…

Les partis définissent le travail à faire par le dialogue social et ils incluent un langage sur la protection sociale et la solidarité sociale. C'est bien.

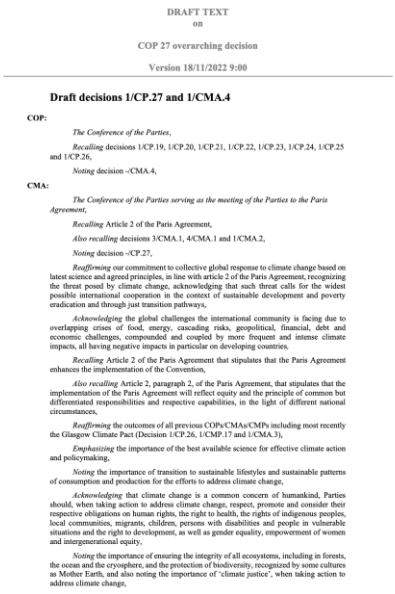

DRAFT TEXT
on
COP 27 overarching decision
Version 18/11/2022 9:00

Draft decisions 1/CP.27 and 1/CMA.4

COP:

The Conference of the Parties,

Recalling decisions 1/CP.19, 1/CP.20, 1/CP.21, 1/CP.22, 1/CP.23, 1/CP.24, 1/CP.25 and 1/CP.26,

Noting decision -/CMA.4,

CMA:

The Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Paris Agreement,

Recalling Article 2 of the Paris Agreement,

Also recalling decisions 3/CMA.1, 4/CMA.1 and 1/CMA.2,

Noting decision -/CP.27,

Reaffirming our commitment to collective global response to climate change based on latest science and agreed principles, in line with article 2 of the Paris Agreement, recognizing the threat posed by climate change, acknowledging that such threat calls for the widest possible international cooperation in the context of sustainable development and poverty eradication and through just transition pathways,

Acknowledging the global challenges the international community is facing due to overlapping crises of food, energy, cascading risks, geopolitical, financial, debt and economic challenges, compounded and coupled by more frequent and intense climate impacts, all having negative impacts in particular on developing countries,

Recalling Article 2 of the Paris Agreement that stipulates that the Paris Agreement enhances the implementation of the Convention,

Also recalling Article 2, paragraph 2, of the Paris Agreement, that stipulates that the implementation of the Paris Agreement will reflect equity and the principle of common but differentiated responsibilities and respective capabilities, in the light of different national circumstances,

Reaffirming the outcomes of all previous COPs/CMAs/CMPs including most recently the Glasgow Climate Pact (Decision 1/CP.26, 1/CMP.17 and 1/CMA.3),

Emphasizing the importance of the best available science for effective climate action and policymaking,

Noting the importance of transition to sustainable lifestyles and sustainable patterns of consumption and production for the efforts to address climate change,

Acknowledging that climate change is a common concern of humankind, Parties should, when taking action to address climate change, respect, promote and consider their respective obligations on human rights, the right to health, the rights of indigenous peoples, local communities, migrants, children, persons with disabilities and people in vulnerable situations and the right to development, as well as gender equality, empowerment of women and intergenerational equity,

Noting the importance of ensuring the integrity of all ecosystems, including in forests, the ocean and the cryosphere, and the protection of biodiversity, recognized by some cultures as Mother Earth, and also noting the importance of "climate justice", when taking action to address climate change,

1

Extrait :

{Implementation - Just Transition Pathways}

43. *Emphasizes* the urgent need for immediate, deep, rapid and sustained reductions in global greenhouse gas emissions by Parties across all sectors, in order to limit global warming to 1.5 °C above pre-industrial levels; and *highlights* the importance of ensuring and enabling just transition for developing countries;

44. *Affirms* that sustainable and just solutions to the climate crisis must be founded on **meaningful and effective social dialogue and participation of all stakeholders,** and *notes* that the global transition to low emissions provides opportunities and challenges for sustainable economic development and poverty eradication;

45. *Emphasizes* that **just and equitable transition** encompasses pathways which include energy, socio-economic, workforce and other dimensions, all of which must be based on nationally defined development priorities and include **social protection** dimensions to mitigate potential impacts associated with the transition, and *highlights* the important role of the instruments and measures related to **social solidarity and social protection** floors in mitigating the impacts resulting from the applied measures;

46. *Decides* to establish a work program on just transition to discuss pathways to deliver on article 2.1 of the Paris Agreement in the context of article 2.2 and *requests* the Subsidiary Body for Implementation and the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice to recommend a draft decision on this matter for consideration and adoption by the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Paris Agreement at its fifth session, in a manner that builds on and compliments the relevant work streams under the Convention and the Paris Agreement, including the Mitigation work program;

47. *Decides* to convene an annual high-level ministerial round table on just transition, as part of the just transition work program beginning at the fifth session of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Paris Agreement;

En résumé :

Pas de recul sur le texte du Pacte de Glasgow - ce processus doit toujours nous faire avancer. L'élimination progressive équitable de TOUS les combustibles fossiles - charbon, pétrole, ET gaz - est explicitement demandée dans le texte, car de nombreux pays se sont exprimés à ce sujet et il faut donc en tenir compte.

Ce qui manque :

Une transition rapide, juste et équitable vers des sources d'énergie renouvelables.

Une langue forte fondée sur les droits - comme le droit à un environnement sain et les droits des travailleurs et travailleuses.

La reconnaissance de la nécessité d'une adaptation locale et du suivi du financement de l'adaptation.
Des signaux politiques sont nécessaires pour faire progresser et renforcer le bilan mondial (GST), y compris des sessions supplémentaires nécessaires pour travailler sur la phase politique et l'inclusion des parties prenantes non partisanes.

Ce qui doit disparaître :

Les Parties doivent éviter d'utiliser des qualificatifs et des échappatoires comme « (a)abated », « rationalize », « inefficient », « low carbon » et « diversification de l'énergie », ce qui affaiblit les engagements à l'égard de l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles.

Il faut éviter de promouvoir de fausses solutions, y compris des références à la « carboneutralité » - qui ne reflète pas les objectifs de l'Accord de Paris - « forêts saines » - un terme très ambigu - et à la REDD+ en vertu de l'article 6.2.

————————————————————————————————————-